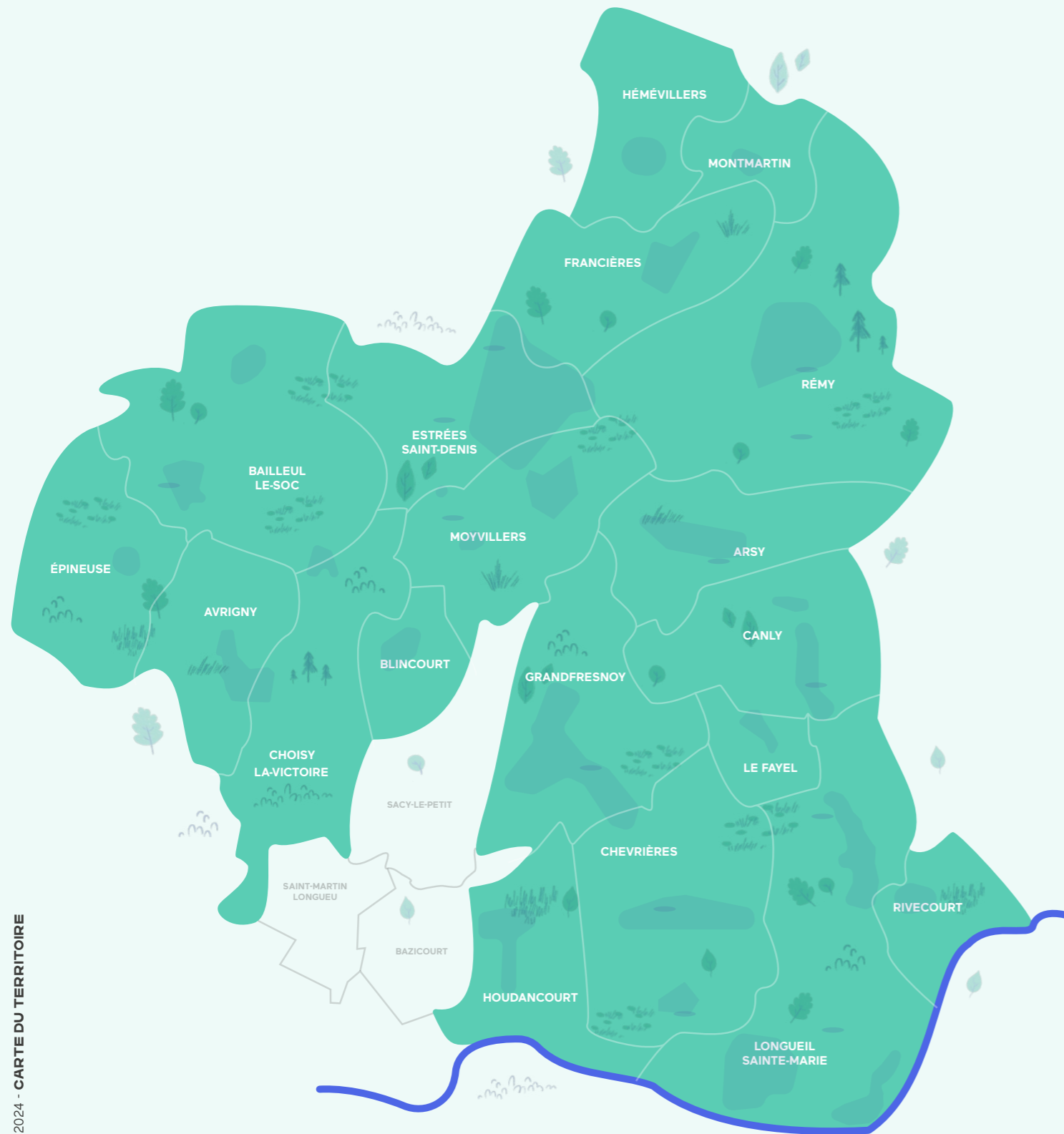


2024

# Rapport annuel

**SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU  
SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES  
DÉCHETS**





SOPHIE MERCIER

Présidente de la  
Communauté de  
Communes de la  
Plaine d'Estrées

# Édito

L'année 2024 a marqué une étape importante avec l'approbation du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Ce document fixe une feuille de route claire pour les années à venir et rappelle les efforts encore nécessaires sur notre territoire, notamment en matière de déchets verts et de dépôts en déchetterie qui pourraient être évités grâce au don ou à la revente.

Avec une production moyenne de 829 kg de déchets par habitant en 2024, la réduction reste un enjeu majeur. L'objectif est d'atteindre une baisse de 4 %, en renforçant les partenariats avec les associations et acteurs locaux afin de développer le recyclage et le réemploi. Ces actions s'inscrivent également dans les objectifs de la loi AGEC, que le SMDO et la Plaine d'Estrées devront atteindre d'ici 2025.

Parallèlement, l'année 2025 sera consacrée à la préparation du nouveau marché de collecte, qui entrera en vigueur en 2026. Ce travail prendra en compte l'ensemble de ces enjeux, afin d'améliorer la qualité du service public tout en respectant les obligations réglementaires.

# Som- maire

**À télécharger :**

Ce document est également un outil de sensibilisation des citoyens à la gestion des déchets : il est mis en ligne sur le site Internet

[www.ccplaine-estrees.com](http://www.ccplaine-estrees.com)

**Conception graphique :**  
Agence Hypersthène

**Contenus :** Services gestion des déchets et communication de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées

**Credits photos :**  
Plaine d'Estrées



P.05  
LA COLLECTIVITÉ,  
SES COMPÉTENCES



P.10  
LES TEMPS FORTS  
DE L'ANNÉE



P.12  
LA PRÉVENTION  
DES DÉCHETS



P.17  
LA COLLECTE  
DES DÉCHETS



P.19  
LA VALORISATION



P.21  
LES FLUXS ET LES  
TONNAGES ANNUELS



P.29  
LA QUALITÉ DU SERVICE  
DE GESTION DES DÉCHETS



P.30  
LES COÛTS  
ET LE FINANCEMENT



**Rappel du cadre réglementaire et précision des objectifs de ce rapport annuel :**

L'article L. 2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales précise que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport annuel dresse un bilan de l'année 2024 en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées dans le cadre de sa compétence déchets.

# 01 La collectivité

19

COMMUNES



HABITAT MIXTE À  
DOMINANTE RURALE AVEC

92 %  
DE MAISONS

8 %  
D'APPARTEMENTS



18 202  
HABITANTS

8 240  
FOYERS

167 KM<sup>2</sup>

La Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées, créée en 1997, a pour objectif le développement et la solidarité des 19 communes adhérentes qui la composent.

Elle y contribue à travers trois principaux axes d'action :

- La préservation et la valorisation des espaces du territoire et de la qualité de vie ;
- Le développement et la promotion des potentiels économiques ;
- Le renforcement des services à la population.

Depuis le 29 mai 2018, le Conseil communautaire est présidé par Sophie MERCIER, réélue en 2020. Le nouveau Conseil est composé de 40 membres et 7 suppléants.

**EN 2024, LA PLAINE D'ESTRÉES EXERCE LES COMPÉTENCES SUIVANTES :**

**Obligatoires**

- aménagement de l'espace
- actions de développement économique
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- aménagement, gestion et entretien des aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux locatifs
- collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- assainissement des eaux usées

**Optionnelles**

- protection et mise en valeur de l'environnement
- politique du logement et du cadre de vie
- voirie
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- action sociale d'intérêt communautaire
- eau potable

**Facultatives**

- transports, infrastructures et mobilités
- groupement de commandes
- communication et promotion
- transports scolaires
- aménagement numérique du territoire
- animation des aires d'alimentation de captage
- contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

# Trombinoscope



**SOPHIE MERCIER**

Présidente,  
Maire de Rémy  
Commission Communication  
Commission Développement économique

**YVAN WASYLZYN**

1<sup>er</sup> Vice-Président Équipements  
structurants et sportifs  
Maire de Grandfresnoy  
Commission Équipements



**ANNICK DECAMP**

2<sup>e</sup> Vice-Présidente Finances  
Maire de Moyvillers  
Commission Finances



**FRANCIS MONFAUCOU**

3<sup>e</sup> Vice-Président Eau et Assainissement  
Adjoint d'Estrées-Saint-Denis  
Commission Eau et Assainissement



**DOMINIQUE LE SOURD**

4<sup>e</sup> Vice-présidente Aménagement  
du territoire  
Maire de Blincourt  
Commission Développement économique  
Commission Aménagement de l'espace  
Commission Gens du voyage

**JEAN-MARIE SOEN**

5<sup>e</sup> Vice-président Action sociale,  
Maire de Francières  
Commission Action Sociale et services à la personne



**FRÉDÉRIC MULLER**

6<sup>e</sup> Vice-président Environnement,  
Conseiller municipal  
de Longueil-Sainte-Marie  
Commission Gestion des déchets, Alimentation et Agriculture  
Commission Air, Eau, Énergie

## Zoom sur la compétence déchets et la commission gestion des déchets

### LA PLAINE D'ESTRÉES ASSURE LES MISSIONS SUIVANTES :

- La politique de prévention et de réduction des déchets,
- La collecte des déchets ménagers et assimilés,
- L'appel du financement,
- La communication et la sensibilisation.

Les compétences de traitement, de valorisation des déchets et de gestion des déchetteries sont déléguées au Syndicat mixte du département de l'Oise (SMDO) auquel la Plaine d'Estrées adhère.

### LE SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS EST CONSTITUÉ DE CINQ AGENTS :

- Responsable du service équipements publics et environnement,
- Chargée de mission gestion des déchets,
- Ambassadeur du tri,
- Assistante équipements et gestion des déchets,
- Agent polyvalent équipements publics et gestion des déchets.

### En 2024, la commission gestion des déchets était composée de :

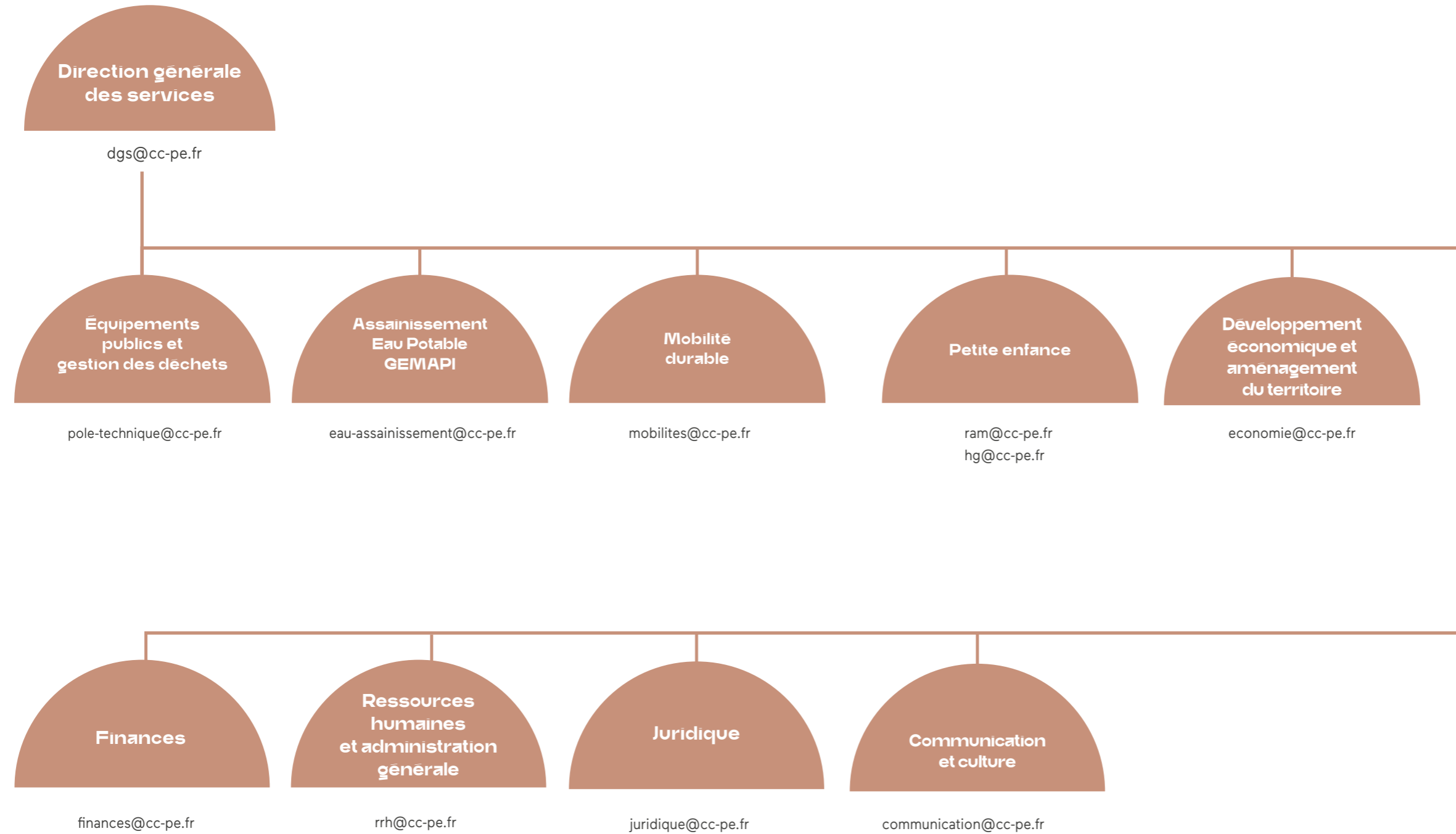
- Sophie MERCIER, présidente et maire de Rémy,
- Frédéric MULLER, vice-président en charge de l'Environnement et conseiller municipal de Longueil-Sainte-Marie,
- Daniel DONNIO, adjoint municipal d'Avrigny,
- Dorothee REGNIEZ, conseillère municipale d'Estrées-Saint-Denis,
- Isabelle BRICOUT, conseillère municipale de Francières,

- Alain FABIS, adjoint municipal de Francières,
- Jackie MOREL, adjointe municipale de Longueil-Sainte-Marie.

Les membres de la commission se sont réunis cinq fois en 2024, notamment pour la préparation du nouveau marché de collecte prévu en 2026.

Ils œuvrent toute l'année pour proposer des actions d'amélioration du service de gestion des déchets, pour la réduction des déchets et pour la sensibilisation du grand public et des établissements scolaires.

# Organigramme des services



# 02 Les temps forts de l'année



Atelier compostage, mars 2024

## Compostage : un engouement confirmé

En 2023, des ateliers gratuits sur le compostage ont été proposés lors de la première édition du festival Plaine nature.

Face au fort taux d'inscription, aux retours très positifs des participants et au succès de la vente de composteurs, 11 nouvelles sessions ont été organisées entre mars et octobre 2024. Au total, 93 personnes ont été accompagnées pour démarrer sereinement la pratique du compostage à domicile.

## Les gratifaires se développent

Déjà bien connues sur le territoire grâce à l'association L'Âme Ortie de Longueil-Sainte-Marie, les gratifaires permettent à chacun de déposer et/ou de récupérer gratuitement des objets, dans une logique de réemploi et de seconde vie.

Dans cet esprit, les associations Familles Rurales et Avenir, toutes deux implantées à Remy, ont organisé en mai une gratifaire sur leur commune. La communauté de communes y a tenu un stand pour sensibiliser les participants aux consignes de tri, de façon ludique et conviviale.



# Élaboration du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Le 2 juillet 2024, le Conseil communautaire de la Plaine d'Estrées a approuvé son **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés** (PLPDMA).

Depuis plusieurs années, la collectivité mène des actions pour **réduire la quantité de déchets produits et sensibiliser les habitants aux bons gestes** : compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, ateliers pédagogiques ou encore communication autour du tri.

Le PLPDMA formalise ces démarches et trace une feuille de route ambitieuse pour les années à venir, afin d'atteindre les objectifs fixés par la réglementation et par la collectivité elle-même.

Élaboré à partir d'un **diagnostic partagé avec les acteurs locaux**, il s'appuie sur une analyse des pratiques et des flux de déchets du territoire : en 2022, près de **14 300 tonnes de déchets** ont été produites, dont **49 % ont été incinérées ou enfouies**.

Un objectif réaliste a été adopté : réduire la production de déchets ménagers et assimilés de **64 kg par habitant et par an d'ici 2030**. Pour y parvenir, la collectivité mettra en œuvre **6 axes stratégiques déclinés en 14 actions concrètes** sur la période 2024-2030. Des actions déjà engagées ont été incluses au PLPDMA.

**870 T**

DE DÉCHETS EVITÉES

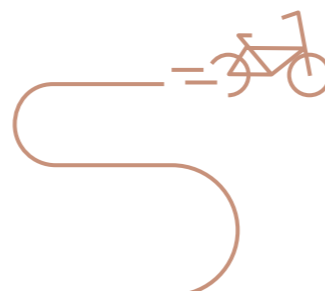
**338 000 €**

DE BUDGET CONSACRÉ

**7 ans**

DE MISE EN ŒUVRE (2024-2030)

<b>1. RÉDUIRE ET MIEUX GÉRER LES DÉCHETS VERTS</b>	Promotion du jardinage au naturel, subvention à l'achat d'un kit mulching pour les tondeuses, évolution des modalités de collecte en porte-à-porte
<b>2. CONSOMMER RESPONSABLE</b>	Fiche d'actions éco-responsables dans les établissements scolaires, périscolaires et de la petite enfance, incitation à la consommation d'eau du robinet, promotion du stop pub, sensibilisation des habitants
<b>3. ALLONGER LA DURÉE DE VIE DES OBJETS</b>	Organisation de gratifaires et gratiplantes, accès à une recyclerie, solutions de réemploi dans les brocantes
<b>4. ÊTRE EXEMPLAIRE</b>	Installation de composteurs dans les mairies, formation des élus et agents communaux au compostage, proposition d'un kit et d'un accompagnement pour les événements éco-responsables, fiche d'actions éco-responsables dans les administrations
<b>5. SENSIBILISER ET COMMUNIQUER</b>	Relais de la communication par les communes, relais de la communication du SMDO, sensibilisation en porte-à-porte des foyers
<b>6. RÉDUIRE LES DÉCHETS DES ÉCOLES ET DES PROFESSIONNELS</b>	Installation de composteurs et formation dans les établissements scolaires, réunion annuelle d'information pour les professionnels



# Des animations pour les écoliers...

Les animations scolaires sont devenues un rendez-vous attendu par les établissements.

Depuis 2022, elles se sont inscrites dans les pratiques des écoles du territoire. Qu'il s'agisse du tri, du compostage, de l'éco-consommation, du gaspillage alimentaire ou du papier recyclé, ces interventions pédagogiques continuent de susciter un vif intérêt.

<b>ANIMATIONS SCOLAIRES RÉALISÉES</b>	<b>67</b>
<b>TRI</b>	<b>18</b>
<b>COMPOSTAGE</b>	<b>27</b>
<b>ÉCO-CONSOMMATION</b>	<b>11</b>
<b>LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE</b>	<b>7</b>
<b>PAPIER RECYCLÉ</b>	<b>4</b>

Sur les 19 écoles du territoire, 15 participent activement aux animations. En 2024, deux établissements supplémentaires, ceux d'Hémévillers et de Moyvillers, ont exprimé le souhait d'intégrer ces interventions à leur programme.

<b>ÉLÈVES SENSIBILISÉS</b>	<b>2 251</b>
<b>GOBLETS DISTRIBUÉS</b>	<b>435</b>
<b>DIPLÔMES DISTRIBUÉS</b>	<b>963</b>
<b>LIVRETS DE JEUX DISTRIBUÉS</b>	<b>1 025</b>
<b>CONSIGNES DE TRI DISTRIBUÉES</b>	<b>536</b>

# 03 La prévention des déchets

Parce que l'une des actions principales du service déchets de la Plaine d'Estrées est de réduire la production des déchets, l'année 2024 a été marquée par la sensibilisation du grand public et des établissements scolaires.

**93** animations au total : 67 animations scolaires et 26 animations pour le grand public ainsi que pour les services de la Plaine d'Estrées.

**2 251** élèves sensibilisés de mars à décembre 2024 de la maternelle au CM2.

**804** personnes sensibilisées.

Soit presque 16 % de la population du territoire !



## Une légère baisse

En 2024, la stratégie de prévention s'est recentrée sur la thématique du compostage, avec un renforcement des ateliers de proximité et une participation moindre aux grands événements. Ce choix d'un accompagnement local a permis de maintenir une dynamique d'animation sur le territoire.



Corentin Pouchet, ambassadeur du tri, donne des conseils sur le compostage lors de ses ateliers.

## Nouveaux livrets pédagogiques

En réponse aux retours des enseignants, la Plaine d'Estrées a actualisé son livret d'animations scolaires. Il a été distribué dans les 19 écoles du territoire.

Le livret de jeux pour les élèves du CP au CM2 a également été revu et arbore une nouvelle identité visuelle. Un livret spécifique a par ailleurs été créé pour les maternelles, afin d'assurer la continuité des animations en classe ou à la maison.



# Et pour le grand public

## Les Hauts-de-France Propres

Le vendredi 15 mars, 9 écoles du territoire ont participé à l'opération Hauts-de-France Propres. Elle a réuni 803 élèves.

Organisé en partenariat avec les communes et la Plaine d'Estrées, cet événement vise à ramasser les déchets dans la nature tout en sensibilisant les enfants aux gestes de tri.



## Fête des producteurs

Les services mobilité et environnement ont planté leurs stands à Estrées-Saint-Denis lors de la fête des producteurs organisée par l'Association du Pays Compiégnois et la commune. Durant cet événement regroupant des producteurs locaux, 57 personnes ont pu apprendre ou redécouvrir les secrets du compostage.



## Village estival

Organisé par le Département de l'Oise, le Village estival a réuni plus de 1 000 personnes à Remy en juillet, autour d'activités sportives, en lien notamment avec les Jeux Olympiques.

Aux côtés du service de mobilité Hoplà, l'ambassadeur du tri a sensibilisé petits et grands au compostage à travers des jeux et la découverte de la faune du compost. Au total, 190 personnes ont participé à cette animation.



## Club du Soleil d'automne et des Aînés

Parce que la sensibilisation concerne toutes les générations, une animation sur le tri des déchets a été proposée en mai lors d'un après-midi organisé par l'association du Club du Soleil d'automne et des Aînés.

À l'occasion de ce rendez-vous mensuel, les participants ont passé un moment convivial tout en actualisant leurs connaissances sur les bons gestes à adopter.



## Distribution de compost

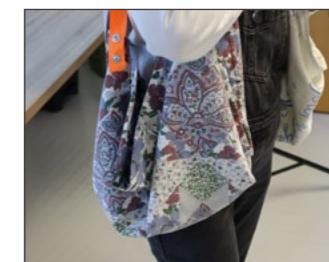
Après plusieurs années d'absence, la distribution de compost organisée par le SMDO, en partenariat avec les collectivités adhérentes, a fait son retour. L'opération s'est tenue à Longueil-Sainte-Marie, où plus d'une centaine de personnes a pu repartir avec du compost, accompagné de conseils pratiques sur son utilisation et la mise en place du compostage à domicile.



## Plaine nature : édition 2024

En octobre, la deuxième édition du festival Plaine nature a mis l'accent sur la réduction des déchets à travers des ateliers ouverts aux habitants et aux agents de la collectivité. Au total, 163 participants ont bénéficié de conseils pratiques pour adopter des gestes plus responsables au quotidien.

L'événement a également vécu sur les réseaux sociaux, avec la publication d'astuces partagées par des élus (élevage de poules, culottes menstruelles) et des portraits métiers valorisant les agents du service déchets et espaces verts. Ces contenus ont touché 650 personnes.



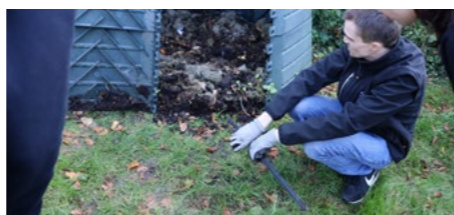
Atelier L'affaire est dans le sac mené par le collectif Faubourg 132.

Transformation de tiges d'oreiller inutilisées en sacs.

# Objectifs 2025

## Réduction des déchets verts

La réduction des déchets verts constituera un axe prioritaire en 2025. Des conférences de sensibilisation, des communications ciblées et des ateliers de compostage seront organisés afin de limiter leur production. Cet objectif sera également intégré à l'élaboration du nouveau marché de collecte 2026.



## Amélioration du tri et réduction des erreurs

Pour améliorer la qualité du tri et limiter les erreurs, plusieurs actions seront menées :

- Un article saisonnier donnant des astuces simples pour réduire sa production de déchets ;
- Des communications sur le réemploi, le don et la revente pour limiter les dépôts en déchetterie et la surconsommation ;
- Une campagne d'autocollants sur les bacs jaunes rappelant les consignes de tri et les erreurs fréquentes ;
- Des sensibilisations en porte-à-porte pour accompagner les usagers.

L'objectif est d'être au plus près des habitants, pour les informer et les aider à adopter les bons gestes.

## Préparation du futur marché de collecte et du tri des biodéchets

L'année 2025 sera consacrée à la préparation du renouvellement du marché de collecte, prévu en juin 2026. La mise en œuvre du PLPDMA et l'amélioration continue du service public constitueront les bases de réflexion. Les élus étudieront les solutions les plus adaptées, conciliant exigences réglementaires, actions prévues dans le PLPDMA et qualité du service rendu.

La préparation d'une collecte des biodéchets sera engagée. Elle concernera dans un premier temps les logements collectifs des cinq plus grandes communes du territoire ainsi que les restaurations scolaires.



# 04

# La collecte des déchets en 2024



La collecte des ordures ménagères et des emballages et papiers est assurée par Paprec-Coved. Les locaux et le stationnement des camions sont situés sur notre territoire à Estrées-Saint-Denis.

Il n'y a pas eu de modification significative dans la collecte des déchets en 2024.

Cependant, le SMDO a informé la Plaine d'Estrées de la fermeture du quai de transfert d'Estrées-Saint-Denis début 2025. Les caissons y seront alors déposés au sol, puis acheminés par voie routière vers le quai de transfert de Compiègne par le SMDO.

## 84 732

**KILOMÈTRES PARCOURUS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS**

6 786 kilomètres pour les déchets en verre.

## 656

**LEVÉES DU VERRE EFFECTUÉES SUR 55 JOURS DE COLLECTES**

Le taux moyen de remplissage des conteneurs à verre est de 79 %. Un travail d'optimisation des tournées a permis d'augmenter ce taux par rapport à 2024.

## 8

**VÉHICULES**

- 4 camions bennes de collecte à bras à préhension latérale et vis sans fin avec caissons déposables pour la collecte des ordures ménagères et emballages/papiers en bacs,
- 1 camion benne classique pour la collecte des déchets verts, des sapins et des encombrants,
- 1 camion grue AMPIROL pour la collecte des points d'apport volontaire du verre et ceux d'ordures ménagères de la ZAC Paris Oise de Longueil-Sainte-Marie,
- 1 véhicule plateau pour la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) lors des rendez-vous d'encombrants
- 1 véhicule léger

## 0

**ACCIDENT DU TRAVAIL**

Aucun accident du travail n'a été enregistré en 2024 chez notre prestataire.

## 1

**INCIDENT**

Sur un caisson de camion de collecte qui a pris feu à Chevières.



# Des installations de proximité



	1 Centre de Tri pour TOUS les emballages et TOUS les papiers		4 Quais de transfert routiers
	1 Centre de Valorisation Énergétique		40 Déchetteries SMDO (quais hauts et quais bas)
	Transport ferroviaire des déchets		11 Déchetteries (quais hauts) et 8 points verts gérés par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, la Communauté de Communes du Clermontois et la Communauté de Communes du Plateau Picard
	2 Centres logistiques		10 Recycleries
	3 Quais de transfert route/rail		
	1 Quai de transfert route/rail (en projet)		

Source : Rapport annuel 2024 du SMDO

# 05

## La valorisation



### A TÉLÉCHARGER

Le rapport d'activité 2024 du SMDO est disponible sur son site internet : [www.smdoise.fr/informations-generales/le-rapport-dactivite-2024-est-disponible/](http://www.smdoise.fr/informations-generales/le-rapport-dactivite-2024-est-disponible/)

La valorisation des déchets collectés sur le territoire de la Plaine d'Estrées est confiée au Syndicat mixte du département de l'Oise (SMDO).

Le syndicat gère les **déchetteries** du territoire ainsi que le **centre de tri et le centre de valorisation énergétique** situés à Villers-Saint-Paul.

Les temps forts du syndicat en 2024 :

- Réalisation de la troisième ligne d'incinération du centre de valorisation énergétique (CVE) de Villers-Saint-Paul, exploitée par la société IDEX, en août 2024. Elle permet de prendre en charge la part des encombrants des déchetteries qui était enfouie. La turbine transformant la vapeur en électricité a également été installée.
- Le CVE a fêté ses 20 ans d'activité en mai 2024. Un moment de festivité auprès des élus et des agents des collectivités adhérentes.
- Le centre de tri est exploité par le groupe SEPUR depuis mai 2024. Un nouveau contrat pour une durée de cinq ans reconductible deux ans.
- Le groupe Franklin a livré 20 nouveaux camions poids-lourds loués pour une durée de cinq ans en avril 2024.

EN 2024 :

## 164 480 T

D'ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRÉES PAR LE CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE VILLERS-SAINT-PAUL.

- 1 132 tonnes par rapport à 2023.

## 51 954 T

D'EMBALLAGES ET DE PAPIERS TRIÉS PAR LE RAIL DU CENTRE DE TRI DE VILLERS-SAINT-PAUL.

+ 832 tonnes par rapport à 2023.



## 30 %

DES COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES ET DES EMBALLAGES PAPIERS DU TERRITOIRE DU SMDO ONT ÉTÉ ACHÉMINÉS PAR LE TRAIN

## 6 619 T

TRANSPORTÉES PAR LE RAIL - de 10 % par rapport à 2023





**86 %**

**DES DÉCHETS SONT VALORISÉS ET RECYCLÉS.**

**109 %**

**LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU CENTRE DE VALORISATION.**

**13 %**

**DES DÉCHETS SONT ENFOUIS.**

### Des performances énergétiques encore en amélioration

Les centres de valorisation et de tri ont traité 487 035 tonnes de déchets ménagers et assimilés en 2024.

Le taux global de déchets valorisés et recyclés atteint 85,6 % (+ 0,5 % par rapport à 2023).

Il se décompose en :

- Taux de recyclage : 27,6 %,
- Taux de valorisation énergétique : 37 %,
- Taux de valorisation organique : 21 %.

Les deux sites de traitement des déchets sont en autosuffisance énergétique.

# 06

## Les flux et tonnages annuels

**1 %**

**DE RÉDUCTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS PRODUITS PAR HABITANT EN 2024 PAR RAPPORT À 2010.**

Objectif loi AGEC : 15 % de réduction entre 2010 et 2030

**52 %**

**DE VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES ET DES DÉCHETS NON DANGEREUX ET NON INERTE (EN MASSE) EN 2024 PAR RAPPORT À 2010.**

Objectif loi AGEC : 65 % en 2025

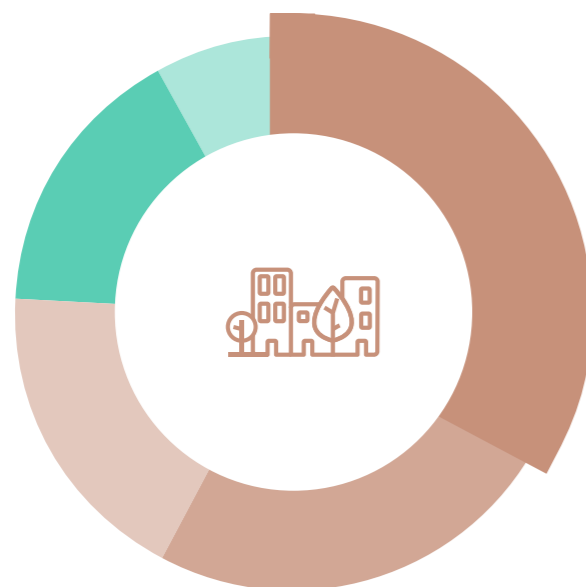
**7 %**

**DE RÉDUCTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX ET NON INERTES ADMIS EN INSTALLATION DE STOCKAGE EN 2024 PAR RAPPORT À 2010.**

Objectif loi AGEC : 50 % de réduction entre 2010 et 2030

### Et sur le territoire de la Plaine d'Estrées...

**RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2024 PAR HABITANT**



- Incineration, valorisation énergie**  
32 % (-2 %)
- Compostage**  
28 % (+4 %)
- Recyclage**  
17 % (0 %)
- Stockage inerte**  
14 % (+1 %)
- Enfouissement**  
9 % (-1 %)
- Réemploi**  
0 %

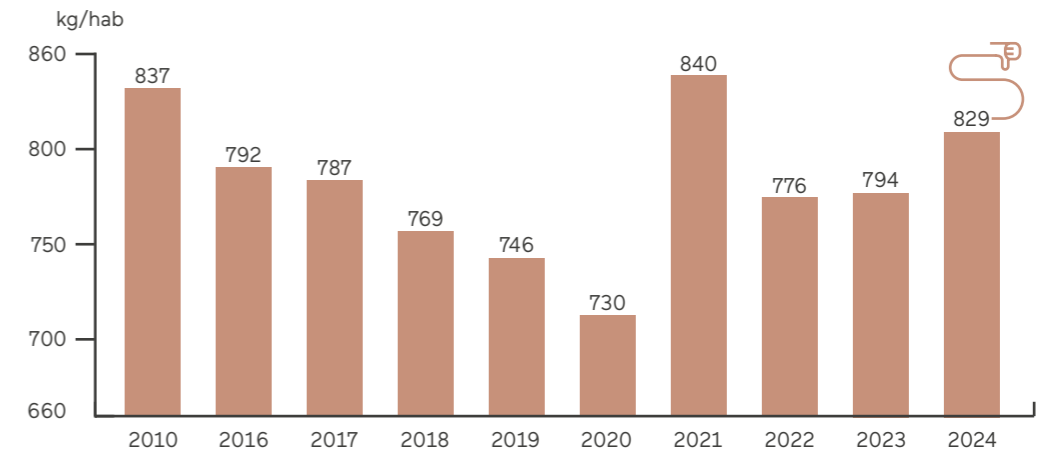
### Les tonnages et destinations des déchets en Plaine d'Estrées

**15 088 T**

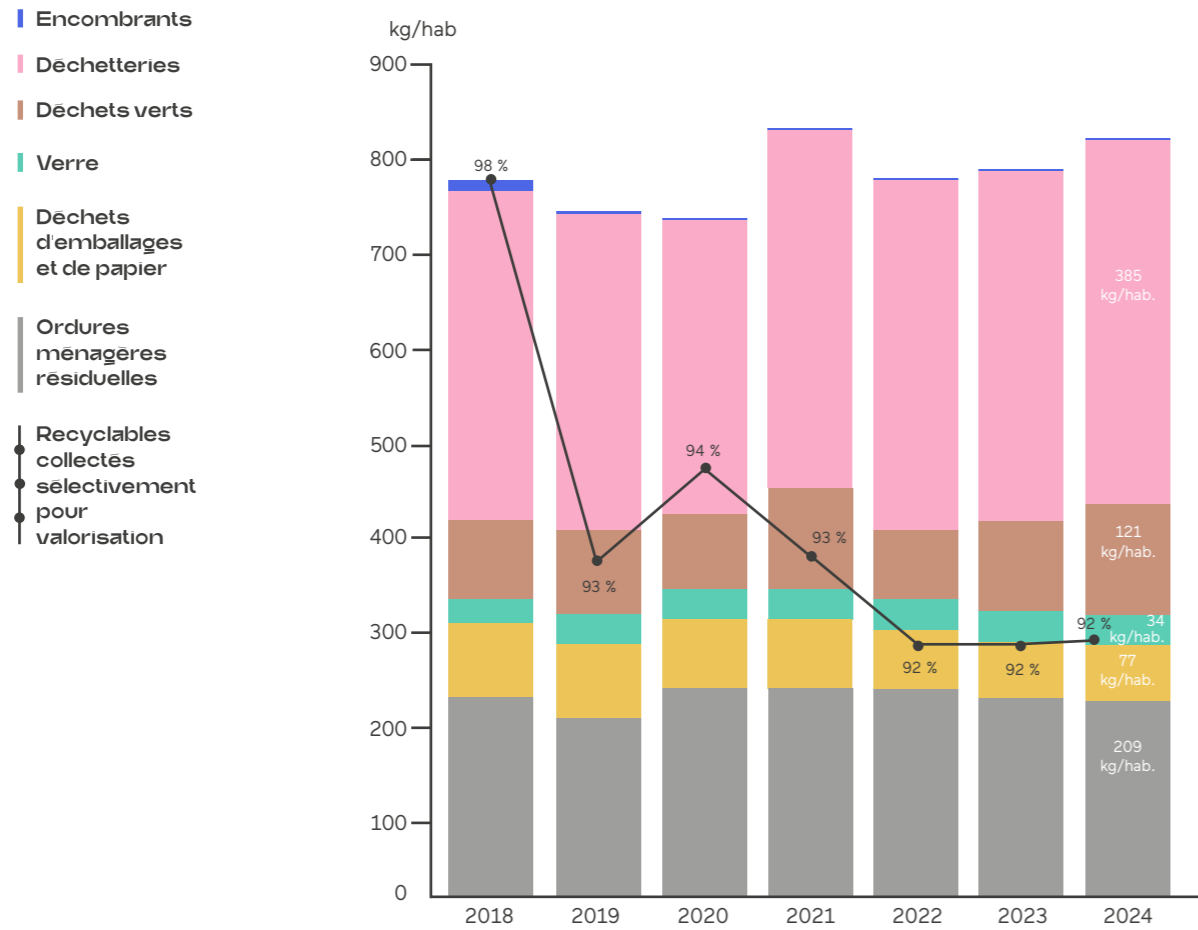
**DE DÉCHETS, TOUS FLUX CONFONDUS, PRODUITS EN 2024 SUR LE TERRITOIRE DE LA PLAINE D'ESTRÉES**

13 959 T en 2010

**ÉVOLUTION DES TONNAGES TOUS FLUX PAR HABITANT ET PAR AN SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPE**



**ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT**



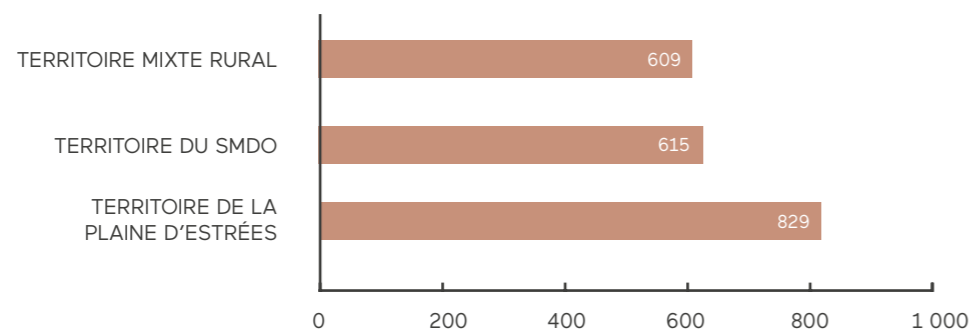
La quantité de déchets collectés en 2024 sur le territoire de la Plaine d'Estrées a augmenté de 4 % par rapport à 2023. Par habitant, le volume de déchets produits passe de 794 kg en 2023 à 829 kg en 2024.

Des évolutions positives sont à noter en ce qui concerne les ordures ménagères et les emballages-papiers qui sont en baisse de respectivement 2 et 1 %. Les habitudes d'éco-consommation permettent de réduire la production de ce type de déchets.

Cette amorce réalisée, les actions doivent se poursuivre sur la production de déchets verts, encore en hausse de 6 % en 2024, et les apports en déchetterie qui ont augmenté de 7 %.

Les objectifs 2025 seront tournés vers ces deux flux pour entretenir sont jardins de façon raisonnés et développer les partenariats avec les associations pour améliorer le recyclage et le réemploi.

**COMPARAISON DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS EN 2024  
 PAR TERRITOIRE EN KG/HAB/AN**



**Ordures ménagères**

3808 T



209 kg (- 2%)



Centre de valorisation énergétique de Villers-Saint-Paul (60)



Production d'électricité et de chaleur, sous-couches routières pour les résidus de mâchefers.



**Emballages/papiers**

1406 T



77 kg (- 1%)



Centre de tri de Villers-Saint-Paul (60)



Produits recyclés (emballages, papiers, vêtements recyclés, objets...)



**Verre**

621 T



34 kg (+ 25%)\*

\*le prestataire ayant commis une erreur d'attribution lors de la collecte, nous estimons le volume du territoire à environ 520/530 tonnes, soit 29 kg/hab. (+ 6%)



Usine de recyclage du verre de Rozet-Saint-Albin (02)



Du verre (bouteille, flacon)



**Encombrants**

50 T



3 kg (+ 22%)



Centre de tri des encombrants, centre de stockage et centre de valorisation énergétique (60)



Matières premières ou enfouissement



**Déchets verts**

2194 T



121 kg (+ 6 %)



Plateforme de compostage de Monchy-Humières (60)



Compost et engrais naturels

# En 2024, que trouve-t-on dans le bac de tri d'un habitant de la Plaine d'Estrées ?



**Textiles**

11 T

Moyenne des déchets textiles collectés sur les déchetteries du SMDO uniquement rapportée au nombre d'habitants sur le territoire.

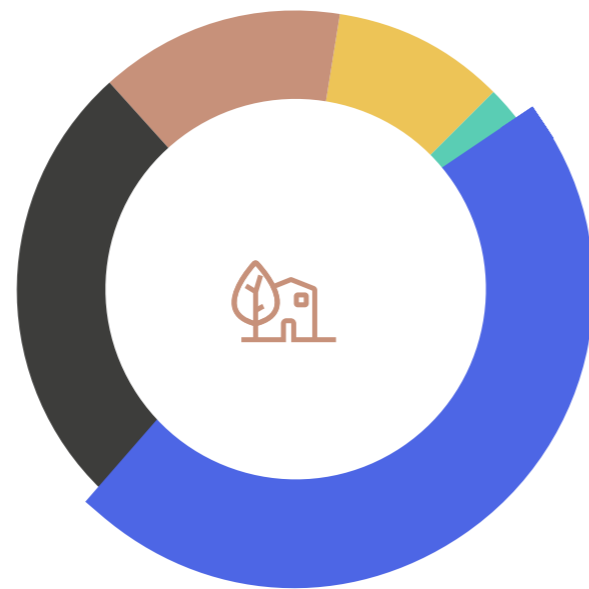


Filières textiles dans l'Oise et l'Île-de-France



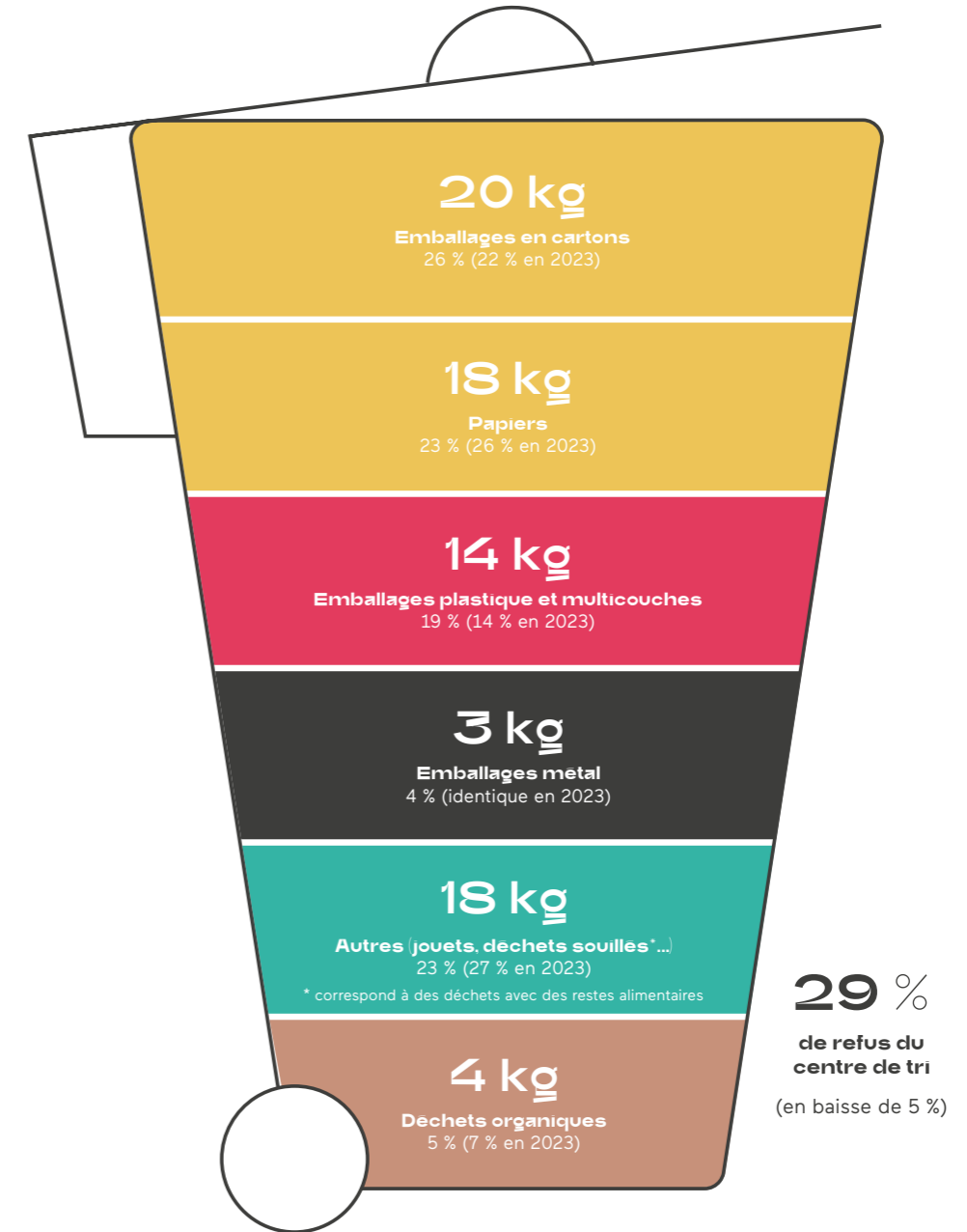
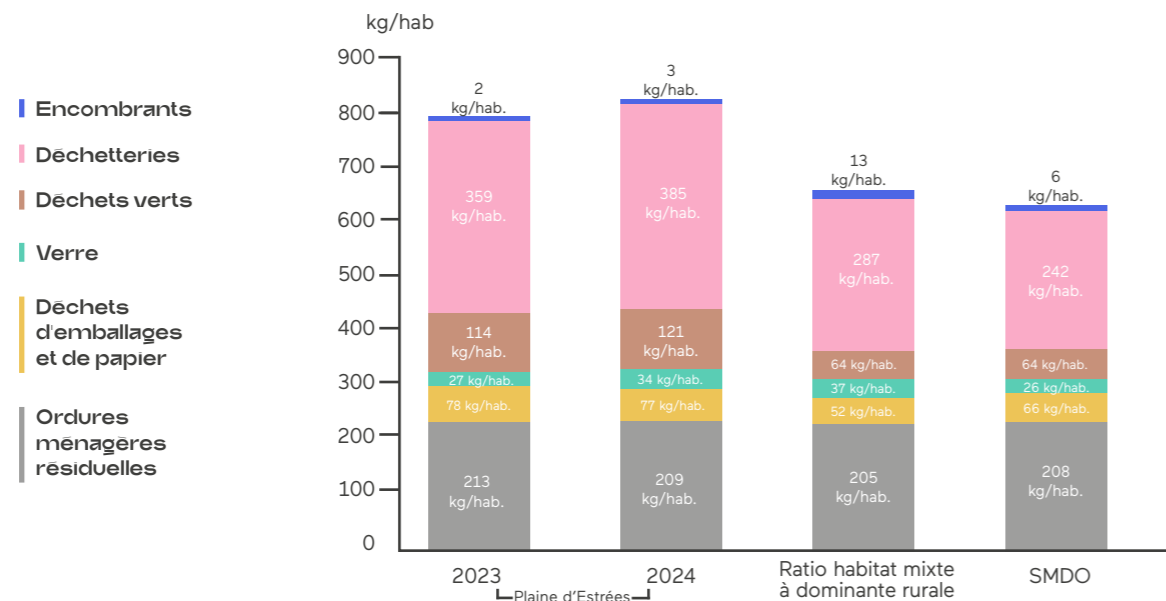
Friperie, chiffon et isolant

**RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2024 PAR HABITANT**



- Dechetteries 47 %
- Ordures ménagères résiduelles 24.5 %
- Déchets verts 15 %
- Déchets d'emballages et de papiers 9 %
- Verre 4 %
- Encombrants 0.5 %

**COMPARAISON DES PERFORMANCES DE COLLECTE AVEC LES VALEURS DE RÉFÉRENCE**



## Les refus du centre de tri en détail

**11 %**  
Déchets imbriqués

**7 %**

Déchets fins (matières inférieures à 3 cm, trop fines pour être triées)

**5 %**

Ordures ménagères

**4 %**

Déchets électriques et électroniques, textiles et verre

**2 %**

Autres éléments d'emballages souillés

Chaque petit geste individuel nourrit l'amélioration collective.

En 2024, les erreurs de tri ont baissé de 5 %. Cette amélioration est visible grâce à la mise en place d'un suivi plus régulier avec le prestataire de collecte qui permet de cibler les usagers que l'ambassadeur du tri doit davantage sensibiliser aux consignes de tri. Si l'utilisateur n'a pas pu être identifié, la communication est élargie aux habitations avoisinantes.

Les erreurs récurrentes concernent les ordures ménagères, déchets verts et encombrants en plastique dans la poubelle de tri.

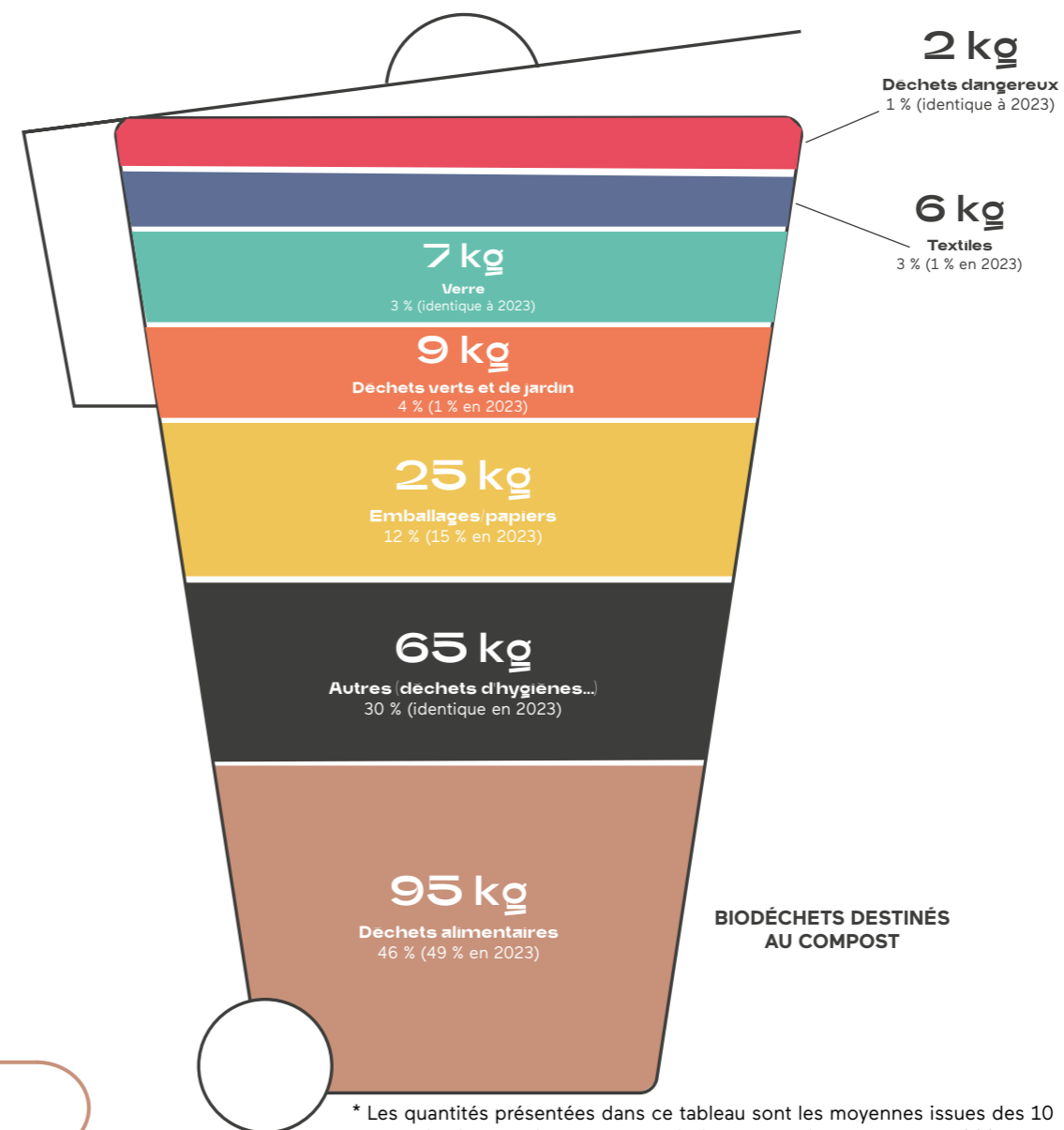


Sac d'ordures ménagères et déchets verts dans le bac de tri



Encombrants dans le bac de tri

## En 2024, que trouve-t-on dans le bac d'ordures ménagères d'un habitant de la Plaine d'Estrées ?



\* Les quantités présentées dans ce tableau sont les moyennes issues des 10 caractérisations réalisées sur le territoire de la Plaine d'Estrées en 2024. Les caractérisations sont effectuées sur 25 échantillons (bacs d'ordures ménagères).

La réduction des biodéchets et des emballages-papiers dans les ordures ménagères montre que les usagers améliorent leur geste de tri. Les chiffres sont encourageants.

Par contre, une forte augmentation des déchets textiles et des déchets verts/de jardin est à noter. Des actions de sensibilisation pour diminuer les déchets verts sont prévues en 2025. L'objectif est de les transformer en ressource pour le jardin afin qu'ils ne finissent pas à la poubelle.

## Faire baisser les refus de tri

La communauté de communes a été retenue par l'éco-organisme Citeo dans le cadre d'un appel à projets visant à faire baisser les refus de tri. Des actions concrètes seront mises en place en 2025 et 2026. Des communications rappelant les consignes de tri sont programmées pour être collées sur les couvercles des bacs en 2025 et des caméras de caractérisation seront installées sur les camions afin d'identifier immédiatement les erreurs et de pouvoir sensibiliser plus efficacement les usagers.

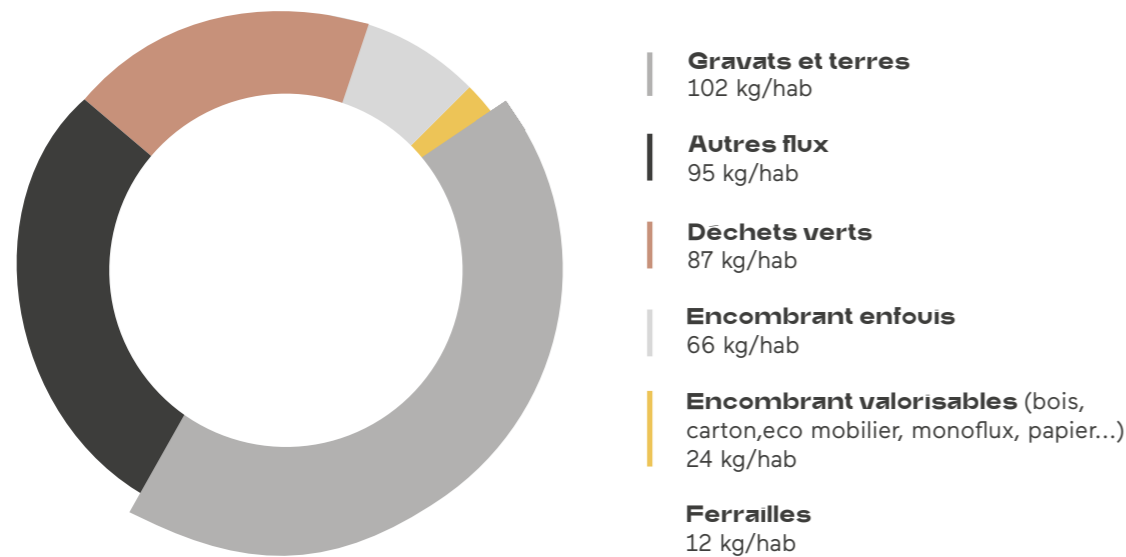
## Les déchetteries

# 7 009 T

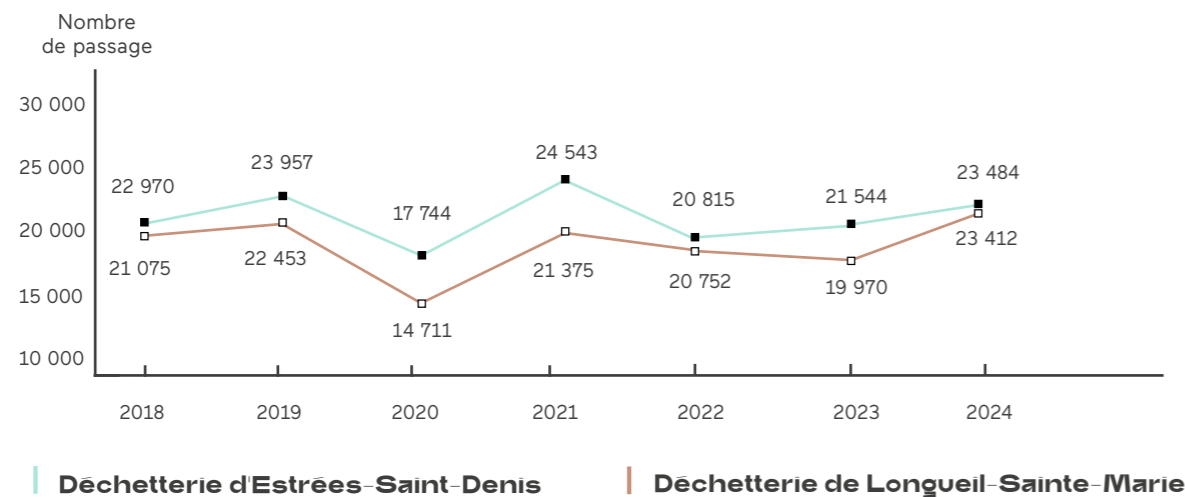
ont été collectées dans les déchetteries d'Estrées-Saint-Denis et Longueil-Sainte-Marie, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2023.

385 kg par habitant contre 359 kg en 2023

### PRINCIPAUX FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS DANS LES DÉCHETTERIES D'ESTRÉES-SAINT-DENIS ET DE LONGUEIL-SAINTE-MARIE EN 2024



### ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE



# La qualité du service de gestion des déchets

Envoyé en préfecture le 20/11/2025  
 Reçu en préfecture le 20/11/2025  
 Publié le 21/11/2025  
 ID : 060-246000897-20251104-2025\_11\_3641-DE

## 73

### PERMANENCES EN DEMI-JOURNÉES RÉALISÉES

Elles permettent d'accueillir le public et de réaliser les dotations, remplacements et ventes de bacs, ainsi que de sensibiliser les usagers.



En 2024, le service de gestion des déchets a amélioré son système de suivi des collectes avec le prestataire. Ainsi, les bacs non collectés ont pu être identifiés et les usagers ont reçu un flyer d'information sur les erreurs de tri commises.

La Plaine d'Estrées rappelle que le tri des déchets est une obligation. Les usagers ne respectant pas cette consigne à plusieurs reprises peuvent recevoir un courrier de la collectivité.

### Les animations ont un succès fou

“ C'était parfait, bien adapté à l'âge des élèves et avec beaucoup de manipulation, ce qui est très bien pour cette classe d'âge.”

École maternelle La Sollette d'Estrées-Saint-Denis

“ Je remercie la Plaine d'Estrées pour cette animation sur le tri des déchets et les différents cadeaux offerts aux élèves (diplômes, gobelets) ainsi que pour la qualité de cette intervention.”

École de Grandfresnoy

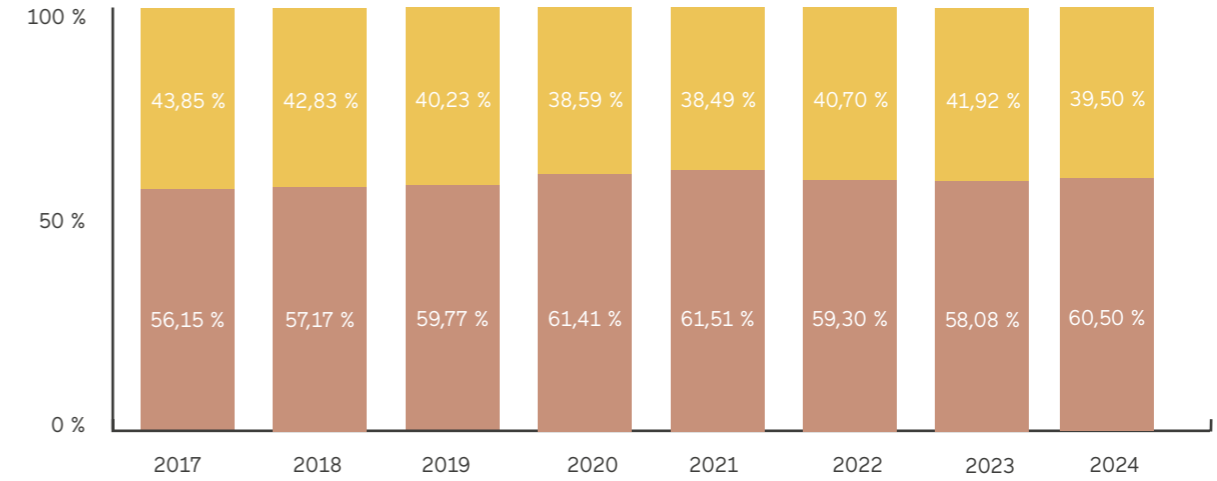
“ C'était une découverte pour les élèves. Ça les a beaucoup intéressés et il est important de commencer la sensibilisation tôt. Merci Corentin, vous savez toujours vous adapter à l'âge et aux connaissances des enfants.”

École de Longueil-Sainte-Marie

### EVALUATION DES ANIMATIONS SUR 4 POINTS

RYTHME	DURÉE DE L'ANIMATION	CONTENU	PRÉSENTATION DE L'ANIMATEUR
3,9	3,9	3,9	4

RÉPARTITION DU FINANCEMENT DU COÛT DES DÉCHETS PAR SOURCES



Par la TEOM | Par le budget général

Le coût aidé en TTC total a **augmenté de 3 €** par habitant en 2024.

Malgré des dépenses pour la prévention et la communication, le budget est resté stable dans l'ensemble grâce à l'adhésion de la collectivité au SMDO (coûts de traitement moindres).

Les montants-clés de 2024

	Coût aide TTC €/hab	Coût aide TTC €/tonne
Ordures ménagères	50 €/hab	241 €/tn
Verre	3 €/hab	80 €/tn
Déchets recyclables (hors verre)	13 €/hab	162 €/tn
Déchetteries (hors gravats)	37 €/hab	131 €/tn
Déchets verts	15 €/hab	123 €/tn
Encombrants	2 €/hab	760 €/tn
Textile	0 €/hab	13 €/tn
<b>TOTAL</b>	<b>120 €/hab</b>	<b>165 €/tn</b>

soit une évolution de  
**+ 2 %**  
 en coût aidé par habitant  
 et  
**- 18 %**  
 en coût aidé par tonne  
 entre 2023 et 2024.

# 08 Les coûts et le financement

## Bilan financier Compte administratif

**COÛT AIDE**  
 (les dépenses réduites des soutiens et des aides) en TTC/habitant :

**120 €**

EN 2024

soit une augmentation de 3 € par habitant.

	Depenses	Recettes
<b>Budget de fonctionnement</b>	1 985 897 €	1 372 359 €
<b>Budget d'investissement</b>	20 759 €	4 800 €

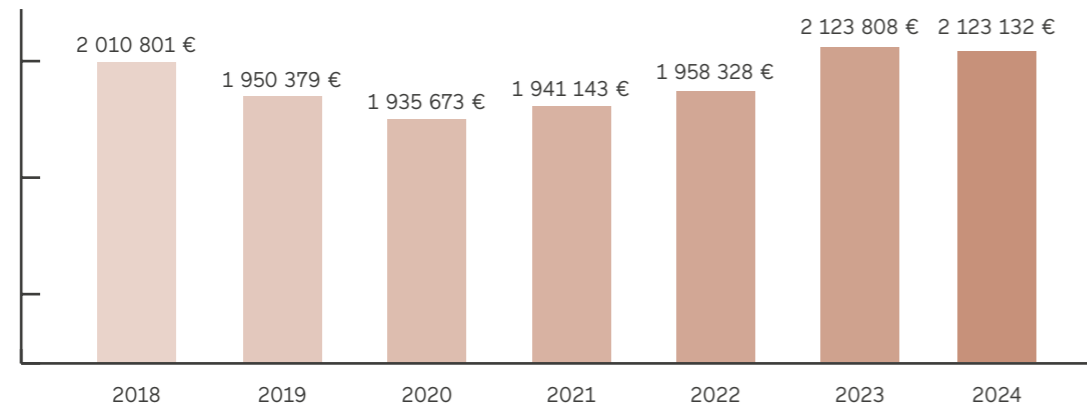
Financement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : **60,5 %**

Le reste du financement est pris en charge par la Plaine d'Estrées (budget général).

Le taux de la TEOM reste inchangé depuis 2017.

### ÉVOLUTION DU COÛT TOTAL DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS EN TTC

(SUBVENTIONS ET AIDES DÉDUITES)



## Annexe 1 : Bilan financier 2024 détaille

	Ordures menagères	Verre	Emballages et papiers	Dechetteries (hors gravats)	Dechets verts	Encombrants	Textile	Total 2024	Total 2023	Evolution 2023 / 2024
<b>Charges de structure</b>	52 820 €	8 616 €	19 509 €	71 342 €	30 435 €	693 €	116 €	183 531 €	133 920 €	27 %
<b>Communication</b>	7 448 €	680 €	3 235 €	9 377 €	3 782 €	246 €	9 €	24 777 €	9 348 €	62 %
<b>Prevention</b>	73 751 €	1 039 €	3 525 €	21 495 €	9 992 €	214 €	14 €	110 030 €	83 259 €	24 %
<b>Pre-collecte</b>	31 199 €	33 469 €	16 287 €	- €	13 789 €	- €	- €	94 744 €	80 690 €	15 %
<b>Collecte</b>	333 730 €	28 674 €	313 083 €	164 784 €	142 066 €	26 367 €	- €	1 008 704 €	1 026 453 €	-2 %
<b>Transfert / transports</b>	136 167 €	- €	43 403 €	138 960 €	- €	- €	- €	318 530 €	398 204 €	1 %
<b>Traitement (dechets dangereux et non dangereux)</b>	236 847 €	- €	312 616 €	337 925 €	67 077 €	8 470 €	- €	962 935 €	802 840 €	17 %
<b>Total charges</b>	871 962 €	72 478 €	711 658 €	743 883 €	267 141 €	35 990 €	139 €	2 703 251 €	2 534 714 €	6 %
<b>TVA acquittee</b>	63 353 €	2 707 €	40 544 €	42 520 €	13 539 €	2 013 €	4 €	164 680 €	132 120 €	20 %
<b>Revente de materiaux</b>		18 864 €	197 554 €	54 726 €				271 144 €	105 728 €	61 %
<b>Soutiens des eco-organismes</b>	8 573 €	6 125 €	326 445 €	55 104 €			35 €	396 282 €	434 908 €	-10 %
<b>Subventions</b>	1 381 €	225 €	510 €	1 866 €	796 €	18 €	3 €	4 799 €	- €	
<b>Autres produits</b>	6 332 €		51 €	1 346 €	10 499 €			18 228 €	2 390 €	87 %
<b>Total produits</b>	16 286 €	25 214 €	524 560 €	113 042 €	11 295 €	18 €	38 €	690 453 €	543 026 €	21 %
<b>Coût aide € HT</b>	855 676 €	47 264 €	187 098 €	630 841 €	255 846 €	35 972 €	101 €	2 012 798 €	1 991 012 €	1 %
<b>Coût aide € TTC</b>	919 029 €	49 971 €	227 642 €	673 361 €	269 385 €	37 985 €	105 €	2 177 478 €	2 123 132 €	2 %
<b>Coût aide € HT / hab</b>	47 €	3 €	10 €	35 €	14 €	2 €	0 €	111 €	109 €	1 %
<b>Coût aide € TTC / hab</b>	50 €	3 €	13 €	37 €	15 €	2 €	0 €	120 €	117 €	2 %
<b>Coût aide € HT / tonne</b>	225 €	76 €	133 €	123 €	117 €	719 €	13 €	152 €	183 €	-20 %
<b>Coût aide € TTC / tonne</b>	241 €	80 €	162 €	131 €	123 €	760 €	13 €	165 €	195 €	-18 %

Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le 21/11/2025

ID : 060-246000897-20251104-2025\_11\_3641-DE



Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le 21/11/2025

ID : 060-24600897-20251104-2025\_11\_3641-DE



Plaine  
d'Estrees  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Découvrez nos actions sur :  
[www.ccplaine-estrees.com](http://www.ccplaine-estrees.com)

1, rue de la Plaine  
60190 Estrées-Saint-Denis

